

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 4

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- c) Reine : origine de la reine ; un état des souches est à établir séparément. Il est très important de le tenir à jour. Chaque reine peut être facilement figurée par une lettre ou un groupe de lettres, la dernière désignant la souche d'origine. Par exemple reine Bca veut dire : b issue de ca.
- d) Date : la date de la visite.
- e) Cadres : le nombre de cadres occupés par la colonie.
- f) Couvain : le nombre de cadres occupés par le couvain. Le pour-cent du cadre qu'occupe le couvain. Noter si ce dernier est régulier, s'il y a ponte de bourdons, etc.
- g) Müt. : mutations dans les cadres.
- h) P. : provisions en miel et pollen.
- i) Caractère de la colonie : sous humeur, le comportement des abeilles durant les visites, si elles propolisent excessivement, si elles sont des pilleuses, etc., sous travail, si elles sont laborieuses et sortent tôt le matin.
- j) Essaimage : si les abeilles ont tendance à essaimer.
- k) Elevage : si elles sont de bonnes éleveuses.

II. Verso de la fiche-visite.

- a) Nour. sp. : nourrissement spéculatif dès le ...
- b) Nourrissement : date à laquelle commence le nourrissement d'automne.
- c) Reçu... : le nombre de litres de sirop donné à emmagasiner.
- d) Hibernage : indiquer comment se passe la période d'inactivité, le résultat des nettoyages (abeilles mortes, larves éventuelles, les déchets qui se trouvent au fond de la ruche).
- e) Elevage : la date de la mise en élevage éventuel de la colonie. L'origine des cadres de couvain servant à l'élevage.
- f) Ponte le : commencement de la ponte de la jeune reine.
- g) Maladie : les maladies éventuellement observées.
- h) Traitement : le traitement de ces dernières.
- i) Récolte : la date de la levée du miel et le nombre de cadres levés dans la ruche.
- j) Récolte totale : le nombre total de kg. récoltés.
- k) Colonie de : indiquer ici la qualité de la colonie ; premier choix, deuxième choix ou troisième choix.
- l) Couleur des abeilles : la race des abeilles.

R. Rüegger.



ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que

- le « pourpre des abeilles » résulte de l'union de l'ultra-violet avec le jaune, c'est-à-dire de la combinaison des plus courtes et des plus longues longueurs d'ondes encore perceptibles par l'œil de l'abeille ;
- les abeilles ont la possibilité de calculer — avec précision — le parcours du soleil de jour et de nuit ;
- la France importe annuellement entre 1500 à 2500 tonnes de miel étranger qui est vendu, toutes taxes comprises, fr.f. 245.— le kg. ;

- les abeilles ouvrières sont capables de reconnaître le sexe des larves ;
- le seigle peut être une source de miellée non négligeable ;
- qu'en traitant les vieux rayons au benzène ou à l'alcool méthylique il est possible d'en extraire plus du 93 % de la cire qu'ils contiennent ;
- qu'une abeille peut transporter, sur son corps, principalement le thorax, 250 000 à 3 000 000 de grains de pollen ;
- l'Association des Apiculteurs autrichiens groupe 40 000 membres répartis en 1250 sections locales ;
- les faux-bourdons sont inactifs pendant le 75 % de leur vie.

Incroyable mais vrai

Entre Turin et Milan, à Masserano, près de Biella, un éleveur a obtenu du Ministère de la défense une indemnité de 500 000 lires pour la mort de ses abeilles tuées par les ultra-sons causés par les moteurs à réaction des avions qui avaient pris part aux manœuvres militaires dites de la « Flèche bleue ».

Ce cas est à rapprocher de celui d'un groupe d'éleveurs de la région de Vicence, qui avaient présenté aux autorités un rapport suivant lequel les poules, assourdis par le bruit des avions militaires, ne pondraient plus.

Une enquête officielle établit que le vrombissement des moteurs à réaction agit, en effet, sur le système nerveux des poules et les rend stériles.

Revue française d'Apiculture

Le sulfate de dihydro-streptomycine stimule l'activité des colonies

Ce produit est habituellement utilisé pour lutter contre la loque européenne. Or, du sirop à la dihydro-streptomycine (25 centigrammes par litre) administré aux colonies saines augmente leur vitalité, la longueur de vie des butineuses et contribue à accroître, très nettement, la récolte comparée à celles des colonies témoins.

Au moins deux hypothèses peuvent servir d'explication à cette curieuse observation. On peut d'abord admettre que la Streptomycine en milieu infecté, libère des larves, apparemment saines, d'une flore bactérienne intestinale qui freine la croissance et diminue la vitalité de la colonie. Mais il est possible aussi d'envisager l'action stimulante de la Streptomycine par son action sur les germes non pathogènes, mais destructeurs de principes vitaminiques ou autres de croissance.

Extrait de L'Abeille de France.

Miel et écuries de course

La médecine vétérinaire utilise le miel pour guérir plusieurs maladies des chevaux et des bœufs (catarrhes, gourme, fièvre, pousse,

vers), mais ce que l'on sait moins, c'est l'utilisation de cet excellent produit pour les chevaux de course (en particulier en Australie).

Ce n'est pas le saccharose du miel que l'on recherche et qui se trouve plus économiquement dans la mélasse, mais d'une part le fait que le miel, qui ne contient que 4 % de saccharose, renferme 70 % de glucose et levulose beaucoup plus assimilables que le saccharose, et surtout qu'il contient des sels minéraux et vitamines qui ont une action générale incontestée.

Il est vrai que jockeys et entraîneurs conservent jalousement ce secret.

L'Institut du Miel tiré de la Gazette apicole.

La production de la cire, de la gelée royale et du pollen en France

La production de la cire, estimée au 1,5 % de la production du miel, atteint 300 tonnes environ par année. Cette cire est utilisée par les apiculteurs eux-mêmes pour la fabrication des feuilles gaufrées. Son prix de vente est d'environ fr.f. 600.— le kg.

La production du pollen s'est développée grâce aux travaux qui ont été faits à Bures-sur-Yvette sous la direction de M. le Dr Chauvin. La demande est forte et les prix oscillent entre 1500 et 1800 fr. le kg. sec. La production moyenne par colonie est de 2 kg. par année. Il est utilisé surtout dans les produits diététiques.

En ce qui concerne la gelée royale, elle est vendue 200 à 250.— francs le gramme. La production totale atteint actuellement 1500 kilos dont la plus grande partie est achetée par les laboratoires de produits pharmaceutiques et diététiques et par les fabricants de produits cosmétiques. Une certaine quantité de gelée royale mélangée au miel est vendue directement par les producteurs. *Bee World.*

Choix de la reine

Nous pouvons aller loin en élevant nos propres reines si la race et la méthode convenable ont été bien choisies.

Quelle que soit la race que nous préférions, notre reine souche doit posséder les véritables caractères de sa race et ses descendantes doivent être d'une couleur aussi uniforme que possible. La reine doit être large de thorax avec un abdomen vaste et bien proportionné afin de nous donner une forte ponte. Elle doit être calme pendant les manipulations, allant même jusqu'à continuer sa ponte pendant qu'on l'observe.

Sa progéniture doit être douce, tenant bien le cadre pendant les manipulations, sans tourbillonner ou se mettre en grappe. Les abeilles ne doivent pas faire de passerelles en bâties folles ni utiliser trop de propolis. Les nourrices doivent être d'actives soigneuses de couvain. Ceci peut être facilement vérifié en examinant la quantité

de gelée royale accompagnant les larves de 3 jours et moins. Dans les saisons antérieures elles doivent avoir montré leur capacité d'emmager un surplus considérable de provisions. La résistance au froid doit être aussi prise en considération. Enfin elles doivent prouver leur tendance à s'abstenir d'essaimer, même dans des conditions défavorables.

Extrait de *La Belgique Apicole*.



Service des pesées des ruches

Rapport du Service des pesées et des relevés phénologiques de l'année 1958

Au cours de la saison, 19 apiculteurs nous ont communiqué des résultats de pesées. Ces résultats émanaient de 11 stations privées et de 8 stations appartenant à la Romande, sur 12. Quatre détenteurs de ces dernières n'ont pas donné signe de vie.

L'enthousiasme né au début de mai, enthousiasme qui se lisait entre les lignes de nos correspondants et qui avait été provoqué par une merveilleuse floraison de nos vergers et de nos campagnes, a été de courte durée. De sérieuses et durables douches se succédèrent dès la seconde quinzaine de mai et mirent brusquement un terme aux conditions atmosphériques favorables à la sécrétion du nectar. Seules quelques stations bénéficièrent encore d'un peu de miellée, mais de façon générale 1958 comme du reste les années qui la précédèrent n'a pas tenu ses promesses.

Qu'il nous soit permis d'adresser ici une recommandation aux détenteurs des balances de la Romande : donnez-nous S.V.P. les résultats des pesées, même si ces derniers sont catastrophiques. Nous désirons avoir un reflet fidèle des situations telles qu'elles se présentent au point de vue de la récolte dans notre Romandie. Il n'y a donc pas lieu de craindre la publication de la réalité. Dans le cas où ce service de renseignements ne serait plus désiré, nous prions les intéressés de bien vouloir nous en faire part, car nous avons la possibilité de placer ces appareils chez d'autres collègues.

Pour les relevés phénologiques, les formules furent expédiées à 23 apiculteurs. Huit de ces derniers donnèrent les résultats dans le délai imparti, un tardivement après le bouclage des comptes, quatre se sont excusés pour différents motifs, tandis que dix, malgré un nouveau rappel, n'ont pas eu de réaction.